



Vie privée / harcèlement sur internet

Par ohiles

Bonjour,

Cas assez particulier et un peu gênant...

J'ai envoyé une photo de moi à une personne via facebook. Je n'en ai pas la preuve formelle, mais je suppose qu'elle l'a ensuite fait circuler.

Aujourd'hui cette photo ne correspond pas à ma personne, et je regrette profondément de l'avoir envoyée. En quelque sorte elle pense me "tenir" avec ça, et tente de me mettre la pression avec la diffusion de cette dernière.

Donc outre la violation de la vie privée car elle sait que cette photo m'embarrasse, il y a une forme de harcèlement.

Y a-t-il un recours juridique ? Je souhaite simplement que cette photo soit détruite et qu'elle ne circule plus.

Merci d'avance pour votre aide

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation ?

Cordialement